

Villarbernon
73140 Saint Michel de Maurienne
vamaurienne@yahoo.fr

Impacts et risques d'impacts sur les points d'eau, liés aux excavations réalisées à partir de 2002 pour le projet ferroviaire Lyon-Turin sur la commune de St Michel de Maurienne.

Dossier réalisé par Vivre et Agir en Maurienne à partir des documents hydrogéologiques de TELT et des relevés mensuels des points d'eau sur St Michel de Maurienne.

Sigles utilisés

D : Nouvelle ligne Lyon-Turin. Documents hydrogéologiques côté français. Rapport sur les points d'eau et leurs risques d'impact.

Rm : relevés mensuels

DHI : Il évalue la probabilité de risque.

Classe 1 probabilité très faible à nulle

Classe 2 probabilité faible

Classe 3 probabilité élevée

AEP : Alimentation en eau potable

1) Points d'eau impactés

Le captage AEP de Pré Garin (n 3004) a été perturbé par les travaux d'excavation de St Martin La Porte. Le débit est passé en moyenne, d'environ 90l/min à 20-25l/min (D p.67).

Le dossier indique qu'il faudra mettre un plan spécifique de suivi (D p.118) .

Les captages AEP de Beaune, arrivée de gauche (n 3005,1) et arrivée de droite (n 3005,2) ont été impactés par l'excavation de la descenderie de St Martin La Porte perdant respectivement 70l/min et 40l/min pour aboutir à des débits résiduels moyens d'environ 35-36l/min et 3-4l/min.

Il sont classés en DHI 3 (D p.72) .

Les captages AEP des Teppes, arrivée de gauche (n 3012,1) et arrivée de droite (n 3012,2) ont été impactés par la descenderie de St Martin La Porte, perdant respectivement 60l/min et 15l/min pour aboutir à des débits mensuels moyens d'environ 35-36l/min et 5-6l/min (D p.72).

Depuis 2015, le captage de gauche n'a plus d'eau au 2ème semestre (Rm).

Le captage AEP du Thyl Dessous (n 3043) est tari (Rm).

Le captage AEP du Terrail à droite (n 3044,2) est tari (Rm). Il était classé en DHI 2 (D p.119).

La source André Grange (13 O) est tarie (Rm).

Le captage AEP de Grange Bertrand (n 3015) est concerné par un risque fort de tarissement. Il est classé en DHI 3 (D p.120).

Le captage AEP des Lies (n 3014) est en DHI 2 (D p.120).

2) Solutions de remplacement pour l'alimentation en eau potable de la commune

Les captages de Grange Bertrand (n 3015) et de Beaune (n 3005,1 et n 3005,2) sont considérés comme des points sensibles (D p.118).

4 réseaux indépendants, réseaux du Chef Lieu, de Beaune, de Thyl Dessous, de la Buffaz, sont concernés par les risques de perturbations (D p.123).

Les ressources de remplacement proposées (D p.124 et 125) :

- sources situées vers 2200m d'altitude au pied du Col de Vallée Étroite et du Brequin
- talweg du ruisseau de La Grollaz
- raccordement sur le réseau de distribution de St Martin La Porte
- sources de La Bachellerie sur St Martin La Porte, à 1780m et 2200m d'altitude
- la plaine alluviale de l'Arc en remontant les eaux jusqu'aux réservoirs communaux

Notons que les sources d'altitude sont souvent insuffisamment minéralisées pour la consommation, que l'augmentation du linéaire des réseaux enfouis dans des terrains instables coûtera cher à l'entretien, que l'accord de St Martin La Porte pour la cession de son eau, commune elle aussi impactée, n'est pas acquis.

En dernier recours, le pompage de l'eau de l'Arc, eau de qualité douteuse, est complètement irréaliste.

Le dossier ne prend pas en compte le fait que le drainage des points d'eau peut modifier la géologie des sols, que le déficit d'irrigation des terrains a des conséquences sur la végétation, sur la valeur agronomique, sur la flore, la faune et la biodiversité.

Nous savons qu'avec le réchauffement climatique, la ressource en eau ira en diminuant et pourra, au niveau mondial, devenir le problème n°1. En conséquence, les tarissements déjà constatés et les risques à venir sur cette richesse essentielle nous paraissent considérables et inconsiderés.